

Coupe de France des Départements U17 et Féminines U15/U17

Manche piste

09 Juin 2024

Vélodrome du Ladhof (rue du Ladhof) 68 COLMAR

Entente Cycliste Colmar

Renseignements complémentaires : Christian SCHLEWITZ 06 16 53 08 66

Référence règlement Saison 2024 Coupe de France U17 et Féminines U15/U17 des Départements (page 5 et Annexe 2)

Engagements :

Les engagements pour la Coupe de France U17 des Départements et la Coupe de France Féminines U15/U17 Se feront jusqu'au **06 Juin 20 h 00** sur le site de La FFC. Tarif engagement : 8,00 € par coureur

Coupe de France des Départements U17 (Potentiel 19 équipes) :

Participation réservée aux sélections départementales de 4 à 5 U17 maximum.

A partir de 2024, la participation individuelle sera possible, de 1 à 6 U17 maximum, ainsi que les équipes bi ou tri-départementales

Le port du maillot du comité départemental sera toujours obligatoire.

Programme des Epreuves de la manche :

- Selon Fichier Joint

Chaque comité départemental est libre de répartir le nombre d'épreuves entre ses coureurs mais en respectant au minimum 2 épreuves et au maximum 3 épreuves par coureur dans le cas des équipes à 5 coureurs.

Dans le cas des équipes à 4 coureurs, des restrictions sont à respecter avec un maximum de 2 coureurs participant à 4 épreuves et 2 coureurs participant à 3 épreuves.

Dans le cas de coureurs inscrit en individuel, il y a les mêmes restrictions.

Matériel :

Vélo de piste traditionnel muni d'un guidon classique pour toutes les épreuves (**développement 7,01 m**), casque de chrono interdit, prolongateur interdit, roues pleines ou à bâtons interdites, pas de compteur, gants obligatoires.

Accès Zone coureurs :

Seuls 2 encadrants par département pourront accéder à la zone coureurs (Badges distinctifs)

Programme prévisionnel des épreuves (peut être modifié suivant le nombre de départements représentés).

Selon Fichier Joint

L'échauffement des coureurs doit se faire au-dessus de la ligne des stayers. La partie basse de la piste est réservée à des essais chronométrés.

Coupure, Repas 12h30 - 14 h

Classements :

Chaque épreuve disputée individuellement ou par équipes attribuera des points aux 15 premiers :

Epreuve individuelle (course aux points, Elimination, Scratch) :

1er 15 points ; 2ème 14 points ; 3ème 13 points ; 4ème 12 points ; 5ème 11 points ; 6ème 10 points ; 7ème 9 points ; 8ème 8 points ; 9ème 7 points ; 10ème 6 points ; 11ème 5 points ; 12ème 4 points ; 13ème 3 points ; 14ème 2 points ; 15ème 1 points.

Epreuve par équipes (Poursuite par équipe, Vitesse par équipe, Américaine, CLM individuel 1 tour départ arrêté avec addition des 2 temps) :

1er 30 points ; 2ème 28 points ; 3ème 26 points ; 4ème 24 points ; 5ème 22 points ; 6ème 20 points ; 7ème 18 points ; 8ème 16 points ; 9ème 14 points ; 10ème 12 points ; 11ème 10 points ; 12ème 8 points ; 13ème 6 points ; 14ème 4 points ; 15ème 2 points.

Un classement général final par équipes sera établi à l'issue des 7 épreuves par addition des points obtenus à chaque épreuve par le/les coureurs qui représente(nt) son/leur département.

En cas d'ex-æquo au classement général final, sera déclaré vainqueur l'équipe qui totalisera le plus de premières places puis de deuxième places. En cas de nouvelle égalité c'est l'équipe qui réalisera le meilleur temps en poursuite par équipe qui l'emportera.

Rappel : Règlement FFC de la Coupe de France des Cadets. Pour la manche piste : 45 points à la 1ère équipe, ensuite 40, 35, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 21, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5.

Repas

Le repas (13,00 €) Menu en cours de définition

Voir fiche annexe pour réservation (avant le 06 Juin)